

Interdisciplinarité

Paragraphe 39

Les stratégies relatives aux deux thèmes transversaux du 31 C/4 sont-elles suffisamment prises en compte dans l'éventail de projets retenus et inclus dans le document 32 C/5 approuvé ? Si tel n'est pas le cas, quelles autres approches devraient être envisagées pour mieux atteindre leurs objectifs ?

Quelles mesures devraient, selon vous, être adoptées pour assurer l'intégration effective de ces thèmes/stratégies dans les programmes de l'Organisation ?

Dans l'ensemble, estimez-vous que le 32 C/5 contient un nombre suffisant d'activités et d'initiatives intersectorielles ? Dans le cas contraire, dans quels domaines pensez-vous qu'il faudrait renforcer les initiatives de ce genre et leur donner un caractère intersectoriel plus prononcé ?

Êtes-vous d'avis qu'il faut allouer de nouveau dans le 33 C/5 des ressources aux projets se rapportant aux deux thèmes transversaux ? Souhaitez-vous que la formule des axes d'action communs soit maintenue et renforcée et dans quels domaines ?

Réponse du Canada

L'interdisciplinarité doit servir à la fois de méthode de travail et d'outil pour que le travail de l'UNESCO réponde mieux aux besoins des États membres et serve à élaborer des solutions efficaces aux « problèmes du vrai monde ». Cela peut être accompli en identifiant les principales questions ou les principaux problèmes pour ensuite établir activement les liens horizontaux qui les unissent.

Le Canada soutient que le document 32 C/5 fait état d'activités et de projets intersectoriels adéquats, mais il n'est pas convaincu que cet esprit de coopération se reflète dans leur mise en œuvre. Tel que mentionné précédemment, ce questionnaire et l'approche aux grandes questions intersectorielles et interdisciplinaires suggèrent qu'il faut parler moins et agir davantage en ce qui concerne l'interdisciplinarité.